

répondre aux différentes problématiques de réseau à traiter et réduire ainsi les volumes d'eau potable perdus.

Plusieurs actions ont été initiées dans ce sens :

- > **L'acquisition des équipements et outils plus adaptés permettant d'accélérer les interventions :**
- > **L'amélioration de l'organisation des équipes :**

Tableau des indicateurs de la maintenance du réseau primaire Abidjan

Indicateurs de suivi de l'activité maintenance Abidjan	Fin 2018		Fin 2019		Fin 2020		Objectif 2020
	Nbre	réalisé	Nbre	réalisé	Nbre	réalisé	
Nombre de casses réseau primaire	10	100%	16	100%	34	100%	
Nombre de fuites réseau primaire	25	100%	36	89%	43	100%	
Temps moyen d'isolement des casses en heure		4,38		2,21		1,68	3H
Temps de réparation des casses et fuites réseau primaire en heure		3,7		3,76		5,10	6H

En 2020, la SODECI a enregistré 34 ruptures de canalisation et 43 fuites sur le réseau primaire. Le temps de réparation des incidents se situe à 5,10 h en 2020.

Pour 2022, l'objectif est d'atteindre un temps de réparation de 3,5h.

5.1.5 Contribuer aux travaux sur le réseau

La SODECI collecte des taxes auprès de ses clients pour le compte de l'Etat. Ces taxes alimentent le Fonds National de l'Eau (FNE) et le Fonds de Développement de l'Eau (FDE). Elles sont destinées au règlement du service de la dette des emprunts contractés par l'Autorité Affermante.

Travaux sur le Fonds de Développement

Au cours de l'année 2020, la SODECI a reçu 59 commandes de travaux de l'ONEP d'un montant cumulé de 7 milliards de FCFA HT.

Par ailleurs, 10 chantiers programmés dans le cadre du plan annuel de travaux 2019 d'un montant global de 2,4 milliards de FCFA HT, ont été lancés cette année.

La totalité des travaux engagés en 2020 sur le FDE représente un chiffre d'affaires de 8,5 milliards de FCFA HT, contre 4,5 milliards de FCFA HT en 2019.

Travaux d'entreprise

Au total, 16 commandes ont été reçues au cours de l'année 2020 pour les travaux de déplacement de réseaux de distribution dans le cadre des travaux routiers et les travaux de pose des stations compactes de traitement (UCD) pour un montant de 4 milliards de FCFA HT contre 3 milliards de FCFA HT en 2019.

5.1.6 Lutter contre la fraude sur le réseau d'eau potable